LES ECHOS MARDI 23 MARS 2010

AVOCATS

La revue juridique américaine « Best Lawyers » répertorie, pour la première fois en France, les meilleurs praticiens du droit des affaires. Il s'agit d'un palmarès d'avocats fait par des avocats. Ce classement met en avant dix-neuf professionnels appartenant à dix cabinets français et à huit structures d'origine étrangère.

## Le palmarès des meilleurs avocats d'affaires de la place de Paris désignés par leurs pairs

a revue juridique « Best Lawyers » débarque en France et y dresse, pour la première fois, un palmarès national des meilleurs praticiens du droit des affaires en partenariat avec « Les Echos ». Ce classement met en avant dix-neuf avocats de dix cabinets français et huit structures d'origine étrangère.

Parmi eux figurent des personnalités à la réputation largement établie : c'est le cas de Jean-Denis Bredin et Jean-François Prat. deux stars du monde des affaires; de Dominique Bompoint, fin expert du droit boursier et des fusions et acquisitions, de Christian Bouckaert, incontournable sur les dossiers d'assurance, de responsabilité et de réassurance ; ou encore du pénaliste des affaires Olivier Metzner, du grand spécialiste du contentieux des brevets Pierre Veron, d'Emmanuel Gaillard, l'un des avocats les plus réputés pour les questions d'arbitrage international, ou enfin de Jean-Pierre Boivin, l'un des experts en droit de l'environnement les plus pointus en France.

## Coup de projecteur

D'autres professionnels réputés pour leur expertise apparaissent également au palmarès. L'équipe de droit fiscal de CMS Bureau Francis Lefebvre est ainsi saluée en la personne de Stéphane Austry. Sur le terrain du « private equity », c'est Thomas Forschbach, de Latham & Watkins, qui est distingué, quand pour les opérations de marché de capitaux ressort Pierre Yves Chabert,

Les lauréats de l'année 2010 Nom de l'avocat (1) Spécialité distinguée Stéphane Austry Droit fiscal Jean-Pierre Boivin Droit de l'environnement **Dominique Bompoint** Corporate (droit des affaires et boursier) Christian Bouckaert Droit de l'assurance et de la ré-assurance Jean-Denis Bredin Contentieux Pierre-Yves Chabert Opérations de marchés de capitaux Pierre Deprez Droit de la publicité Thomas Forschbach Private Equity **Emmanuel Gaillard** Arbitrage international Droit du travail et droit social Joël Grangé **Nathalie Hobbs** Droit bancaire Julien Horn Droit des technologies de l'information Xavier de Kergommeaux Finance (projets, titrisation) Thierry Laloum (2) Droit public des affaires Claude Lazarus Contrôle des concentrations (antitrust) Olivier Metzner Droit pénal des affaires Jean-François Prat Fusions et acquisitions Droit des biotechnologies Jacques-Antoine Robert Pierre Véron Propriété intellectuelle (brevets) (1) par ordre alphabétique (2) a quitté Freshfields Bruckhaus Deringer la semaine dernière (« Les Echos » du 19 mars)

Cabinets CMS Bureau Francis Lefebvre Boivin & Associés Sullivan & Cromwell Bouckaert, Ormen, Passemard, Sportes **Bredin Prat** Cleary Gottlieb Steen & Hamilton DDG - Deprez Guignot & Associés **Latham & Watkins** Shearman & Sterling Flichy Grangé Avocats Linklaters De Gaulle Fleurance & Associés **Gide Loyrette Nouel** Willkie Farr & Gallagher Metzner & Associés **Bredin Prat** Simmons & Simmons Véron & Associés idé / Source : Best Lawyers / Photo : Photononstop

de Cleary Gottlieb. En droit bancaire, Nathalie Hobbs, du cabinet
Linklaters, et, en finance, Xavier
de Kergommeaux, associé chez
Gide Loyrette Nouel, sortent du
lot. Tout comme Pierre Deprez
(droit de la publicité), dont le
cabinet représente des agences,
des éditeurs de presse, des chaînes de télévision et de radio, Jacques-Antoine Robert (biotechnologie, contentieux de la
responsabilité des produits) et
Julien Horn (technologies de
l'information).

« Best Lawye
coup de projec
cats ayant char
dernier. C'est le
spécialiste du
cien de Gide
passé chez Fli
cats, de Claud
quitté Clifford o
corcurrence a
Howrey, et de
spécialiste du c
l'information).

« Best Lawyers » met aussi un coup de projecteur sur des avocats ayant changé de maison l'an dernier. C'est le cas Joël Grangé, spécialiste du droit social et ancien de Gide Loyrette Nouel, passe chez Flichy Grangé Avocats, de Claude Lazarus, qui a quitté Clifford Chance pour exercer aujourd'hui sa spécialité très recherchée du contentieux de la concurrence au sein du cabinet Howrey, et de Thierry Laloum, spécialiste du droit public, passé la semaine dernière (« Les

Echos » du 19 mars) de Freshfields Bruckhaus Deringer chez Willkie Fart & Gallagher.

Dans un autre classement, cette fois effectué à plus grande échelle (et accessible sur le site www.lesechos.fr), la revue juridique américaine répertorie, par cabinet, les meilleurs spécialistes de leur secteur. Au total, quelque 130 entités et plus de 400 avocats sont reconnus par leurs pairs. On y retrouve les grands cabinets français – les Bredin Prat, Darrois Villey Maillot Brochié, Gide Loy-

rette Nouel, qui ont chacun une quinzaine d'avocats distingués.

Le réseau européen CMS Bureau Francis Lefebvre est aussi très bien représenté avec une trentaine d'avocats cités. Aux côtés des trois grands cabinets anglais Clifford Chance, Freshfields et Linklaters se retrouvent des acteurs comme Allen & Overy ou Baker & McKenzie, des cabinets de niche (Alain Bensoussan, Ferahl Schul-Sainte-Marie) comme d'autres entités spécialisées de taille movenne (Sullivan & Cromwell, Latham & Watkins, Lovells et Hogan & Hartson dont la fusion sera effective au 1er mai prochain).

Enfin, de récentes structures sont mentionnées, comme le cabinet Aklea, fondé l'année dernière par plusieurs associés de Bignon Lebray et au sein duquel

## Méthodologie

« Best Lawyers ». Fondé en 1981 par Steven Naifeh et Gregory White, deux anciens de l'université de Harvard, le guide juridique « Best Lawyers » a été publié pour la première fois aux Etats-Unis en 1983. Il s'agit d'une publication qui sonde l'opinion des avocats sur les capacités professionnelles de leurs

Pour établir son premier classement français, « Best Lawyers » a d'abord interrogé des avocats internationaux basés aux Etats-Unis afin qu'ils lui indiquent quels professionnels étaient les plus réputés en France. Les avocats cités ont ensuite été contactes par la revue et ont, à leur tour, donné des noms de professionnels réputés en France dans leur spécialité. Chacun des professionnels interviewes a pu, s'il le souhaitait, livrer son opinion, par téléphone ou par voie électronique, et donner une note de 1 à 5. Au total, 849 avocats basés en France ont donné 24.057 « évaluations ». Un processus de vote par 276 avocats a ensuite permis l'établissement d'un classement de plus de 400 avocats issus de quelque 130 cabinets, d'une part, et à la désignation des avocats de l'année 2010, d'autre part. Ce processus s'est déroulé sur six mois, en 2009.

se distingue Christophe Cochet, un spécialiste des fusions et acquisitions.

MURIEL JASOR

✓ Le palmarès « Best Lawyers » des avocats par cabinet et spécialité sur lesechos.fr/documents

➤ Le palmarès « Best Lawyers » des avocats de l'année sur Jessechos.fr/diaporama